



Mandature 2020-2026
Procès-Verbal de séance
Conseil Municipal n°3/2024
Du 8 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre le huit avril à dix-huit heure trente le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude CHAUSSADE, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Nombre de Conseillers présents : 12

Nombre de Conseillers présents et représentés : 15

Quorum : 10

Date de convocation : 2 avril 2024

Date d'affichage de la convocation au siège : 2 avril 2024

Etaient présents : M. CHAUSSADE, Mme PILET, M. COUSTILLAS, Mme QUIVIGER, M. LACOMBE, Mme JUKOWSKI, Mme RAUTURIER, M. BESSEDE, M. GRENIER, M. DECOLY, Mme VERGNE LE ROY, M. LABORIE.

Absents excusés : Mme EGONNEAU, M. BERGER (procuration à M. COUSTILLAS), Mme VINCENT, M. CHATEAU (procuration à M. PILET), Mme DE GRAVE-DA COSTA, Mme HUBAUT-LEMER, M. GAVARD (procuration à Mme VERGNE LE ROY).

Après avoir fait l'appel, le conseil nomme un secrétaire de séance.

Madame PILET a été nommée secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de la séance du 11 mars 2024

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si elle a des observations à formuler sur le compte rendu du conseil municipal du 11 mars 2024.

Sans observation du conseil municipal le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

I – Délibérations

- 1- Vote des taxes 2024
- 2- Vote du budget général 2024
- 3- Vote du budget annexe assainissement 2024

I – Délibérations

1- Vote des taxes 2024

Le Maire donne information au conseil municipal de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024.

Il propose de ne pas les augmenter.

Ils s'appliquent comme suit pour l'année 2024 :

Taxe	Taux 2024 en %	Produit attendu en € en 2024
Foncier bâti	39.59	617 208
Foncier non bâti	36.73	20 055
Taxe d'habitation	11.49	11 720

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à ces taux et montants et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire en ce sens.

2- Vote du budget général 2024

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été destinataire des documents budgétaires préparatoires pour l'élaboration du budget primitif 2024, le 26 mars 2024.

Il présente aujourd'hui celui-ci.

Il s'équilibre à

Fonctionnement	1 523 000.00 €
Investissement	903 000.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ces montants à l'unanimité. Il donne tout pouvoir à Monsieur le Maire en ce sens.

3- Vote du budget annexe assainissement 2024

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été destinataire des documents budgétaires préparatoires pour l'élaboration du budget primitif annexe assainissement 2024, le 26 mars 2024.

Il présente aujourd'hui celui-ci.

Il s'équilibre à

Fonctionnement	63 200.00 €
Investissement	164 800.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ces montants à l'unanimité. Il donne tout pouvoir à Monsieur le Maire en ce sens.

Le secrétaire,
Monique PILET



Le Maire,
Jean-Claude CHAUSSADE

